

REGLEMENT DU CHALLENGE AMICAL D'HIVER SENIORS

2026-2027

Ce challenge par équipes se déroule sur les parcours des 11 clubs des Côtes d'Armor.

Il est parrainé par **GOLF EMERAUDE**, 26 rue de la Lande 35430 St-Jouan des Guérets

Il est ouvert aux joueurs et joueuses « SENIORS » (50 ans et plus la veille de l'épreuve), licenciés **et** membres de l'association sportive de l'un des 11 clubs des Côtes d'Armor (ou abonnés au club **et** membres de l'A.S.)

Formules de jeu

scramble, shamble, chapman, match play, individuel (en stableford et non fléolisées).

Un règlement particulier sera établi pour les compétitions en formule matchplay et transmis aux clubs avant la rencontre.

Handicap de jeu

les handicaps supérieurs sont ramenés à 36

Marques de départ

Dames ROUGES - Messieurs JAUNES

Date des épreuves

Un calendrier est transmis aux reponsables seniors et aux gestionnaires des clubs. Il sera mis à jour si nécessaire en cours de saison.

Si des conditions météo difficiles sont annoncées à la date prévue pour une compétition, un point sera fait trois jours avant avec le gestionnaire, le reponsable seniors et le staff pour les suites à donner (maintien ou report de la compétition).

Horaires des départs

Pour ces journées de compétitions d'hiver en shotgun, les premiers départs seront à 9H20 pour les départs doublés (affectés en priorité aux équipes du club organisateur et des clubs géographiquement les plus proches), suivis de départs à 9h30 pour le reste du champ. Le club organisateur veillera à assurer une fin de compétition à 14h30 en faisant accélérer les retardataires.

Nombre de participants

8 joueurs par club. Si l'épreuve se déroule sur deux jours, 4 joueurs différents par journée. Une seule feuille d'inscription par épreuve, précisant pour chaque journée les joueurs sélectionnés et la composition des doublettes. La liste des joueurs devra être envoyée au club organisateur 6 jours avant l'épreuve. Si l'inscription est faite sur ISP, le club organisateur précisera la date de clôture des inscriptions.

Dotations

En double : 1 brut et 2 nets.
En individuel : 2 bruts et 4 nets

Classement après chaque épreuve

sont comptabilisés (le brut primant sur le net) :

- 1 score brut et 2 scores nets pour les épreuves en double (sauf formule match play où les 4 scores nets seront pris en compte)
- 2 scores bruts et 4 scores nets pour les épreuves individuelles.

11 points au premier, 10 points au deuxième, ...1 point au onzième (0 point si un club n'a aucun représentant).

En cas d'égalité de points, les points des clubs ex-æquo sont additionnés et divisés par le nombre de clubs à égalité avant d'être attribués à chacun d'eux pour le classement journée.

Exemple : 2 ex æquo à la cinquième place $7 + 6 : 2 = 6.5$ pour chaque club.

Le départage se fera sur le meilleur score brut, puis le meilleur net si nouvelle égalité.

Classement général

Par addition des points de chaque épreuve. En cas d' égalité, le départage se fera sur le nombre de victoires, puis sur le nombre de secondes places, de troisièmes places etc...

Droit d'inscription

45 € par joueur incluant greenfee, droit de jeu et repas.

➔ Paiements : dans la mesure du possible et pour limiter les attentes à l'accueil, chaque club fera un paiement global pour ses 8 joueurs (par virement bancaire de préférence, sinon en chèque).

Le club organisateur informera les responsables seniors des autres clubs au moins 10 jours avant la compétition des conditions de paiement : RIB du (des) destinataire(s) des paiements, répartition des paiements si les greenfees, droits de jeu et repas font l'objet de paiements séparés.